

**ENTRAIDE PAROISSIALE**  
**Association loi 1901 – reconnue d'intérêt général**  
**3 Avenue Marcellin Maurel - 06140 VENCE**  
\*\*\*\*\*

**ASSEMBLEE GENERALE du 12 février 2024**

Présents : Mmes Boucquillon, Mogaburu, Moulin et Pégurier,  
Messieurs Barrier, économe paroissial et Didier Ferrari  
Absent excusé : Père Daniel Brehier, curé de Vence

RAPPORT MORAL : Bref bilan de nos activités au cours de l'année 2022 :

Permanences

Le rythme des permanences est toujours le même : un vendredi sur deux, le nombre des personnes reçues est d'environ 5 à 10.

Nous recevons presque exclusivement des migrants, qui viennent de différents pays de l'Est mais aussi d'Albanie, d'Afrique. Cela pose beaucoup de problèmes car la plupart d'entre eux ne parlent pas le français, leur statut est difficile à vérifier. Certains manquent complètement de ressources.

Aides.

Au cours de l'année 2023 nous avons aidé 64 familles ou personnes isolées. En principe, nous n'aidons que les personnes qui sont envoyées par le CCAS ou les assistantes sociales ou la Fondation de Nice.

Nous avons remis 129 bons alimentaires (de 10 à 40 euros) d'un montant total de 4300 € légèrement inférieur à celui de 2022 et des aides diverses d'un montant de 447 €

Nous n'avons pas consenti de prêt

A l'occasion de la fête de Noël nous avons remis un jouet aux enfants des personnes que nous aidons, mais nous regrettons que certaines personnes ne se soient pas déplacées pour venir chercher le cadeau alors qu'elles avaient été prévenues deux fois et même parfois relancées le matin. Ces jouets ont été remis à l'association ISI pour des enfants qu'ils accompagnent

Coordination associations caritatives :

L'Entraide paroissiale est toujours représentée à la réunion de coordination des associations caritatives de Vence, CCAS et assistantes sociales où nous étudions ensemble les cas les plus difficiles et participons à des aides ponctuelles. Danielle Moulin fait partie du conseil d'administration du CCAS.

Quêtes : En 2023, le montant des quêtes et a été de 2 509 € Nous avons fait 5 quêtes à la paroisse et 2 à la chapelle du Rosaire. Et nous avons eu également des dons d'un montant total de 1 729 € bénéficiant d'une déduction fiscale

Nous avons reçu une subvention de la mairie de 1000 €

Vie paroissiale : Nous assistons dans la mesure du possible aux diverses manifestations de la paroisse

Vie vençoise : Nous participons, dans la mesure du possible, aux diverses manifestations vençoise (forum des associations quand la paroisse y participe).

Avant de présenter le rapport financier, nous remercions vivement toutes les personnes qui nous ont aidées et sans lesquelles nous ne pourrions pas exister

### RAPPORT FINANCIER

|                 |  |                 |
|-----------------|--|-----------------|
| <u>Actif</u> :  | Montant du compte en banque au 1.1.23    | 1 162.24        |
|                 | Quêtes .....                             | 2 509.50        |
|                 | Dons versés par chèque hors quêtes ..... | 1 429.82.       |
|                 | Viré du compte sur livret .....          | 1 000.00        |
|                 | Subvention .....                         | 1 000,00        |
|                 | Divers.....                              | <u>14.00</u>    |
|                 | <b>Soit au total</b>                     | <b>7 115.56</b> |
| <br>            |  |                 |
| <u>Passif</u> : | Bons alimentaires .....                  | 4 300.20        |
|                 | Secours et aides en espèces              | 447.20          |
|                 | Achat jouets .....                       | 498.76          |
|                 | Divers .....                             | 138.44          |
|                 | Somme restant en compte à la banque      | <u>1 730.96</u> |
|                 | <b>Soit au total</b>                     | <b>7 115.56</b> |

### PERSPECTIVES 2024

L'organisation décidée avec le CCAS a des avantages car elle limite sérieusement les demandes inutiles mais d'un autre côté elle ne nous permet pas de connaître les bénéficiaires de nos aides. Nous avons demandé plusieurs fois au CCAS de nous envoyer les personnes que nous aidons mais cela a été sans résultats.

Permanences maintenues toutes les deux semaines

Manifestations : la décision sera prise en cours d'année, monsieur Barrier suggère qu'on s'entende avec d'autres associations caritatives pour organiser des manifestations. Il pense également qu'il serait intéressant de rencontrer des responsables de la Fondation de Nice pour faire le point sur les relations avec les migrants.

Quêtes prévues pour cette année, à la cathédrale sous réserve de modification : les 17 et 18 février, 13 et 14 avril, 8 et 9 juin, 3 et 4 août, 5 et 6 octobre et 7 et 8 décembre. Nous essaierons de faire 4 quêtes à la chapelle du Rosaire

### RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU BUREAU :

En l'absence de candidature, le bureau est reconduit sans changement. Mais il devient urgent de trouver au moins un (ou une) bénévole pour assurer les tâches administratives et la comptabilité (cela demande peu de travail)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h

La Présidente : Suzanne PEGURIER